

Par courriel

Lundi, 27 mai 2019

Jean-François Morin Chef de division de l'urbanisme et du développement économique Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Arrondissement de Ville-Marie

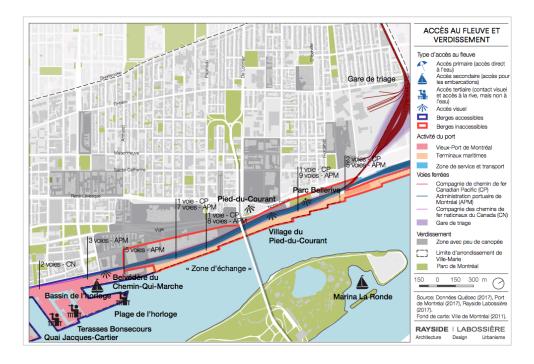
Objet : Consultation publique sur l'avenir du secteur des Faubourgs

Monsieur Morin,

Des informations sur la nature des activités ferroviaires qui ont lieu dans le secteur des Faubourgs ont été rapportées à la commission. Les compagnies CN et CP amèneraient leurs trains respectifs à une « gare de triage » où ils seraient pris en charge par les équipes du Port de Montréal. Cette « gare de triage », identifiée en tant que « zone d'échange » sur la carte, se situerait en partie derrière la brasserie Molson Coors et s'étendrait vers le pont Jacques-Cartier. La brasserie Molson agirait présentement comme un écran protecteur qui atténuerait d'importantes nuisances sonores associées aux échanges de trains.

Dans la documentation qu'il a présentée dans le cadre de la consultation, l'arrondissement de Ville-Marie mentionne qu'il souhaite repenser le rapport au fleuve, en tenant compte de la présence du Port de Montréal et des voies ferrées. Ses propositions consistent notamment à poursuivre le Chemin-qui-Marche et la rue de la Commune vers l'est, à aménager un parc riverain près de l'emplacement de l'ancien parc Sohmer, à démolir ou reconvertir les bâtiments qui composent la brasserie Molson et à construire de nouveaux bâtiments accueillant des activités mixtes (résidentielles, commerciales, etc.).

Dans cette perspective, à partir du moment où les activités industrielles de la brasserie Molson seront remplacées par des activités mixtes et que les résidents auront un accès plus aisé aux rives du Saint-Laurent, comment l'arrondissement prévoit-il favoriser une cohabitation harmonieuse avec les activités ferroviaires? Quelles mesures d'atténuation entend-il instaurer?



Carte tirée du Rapport synthèse de l'événement autour d'une vision de développement du sud-est de Ville-Marie : Le sud-est de Ville-Marie. Un quartier en plein changement produit par la CDC Centre-Sud et Rayside Labossière en octobre 2017 (p. 11)

La commission vous saurait gré de lui faire parvenir votre réponse d'ici le 7 juin 2019, afin qu'elle puisse en tenir compte dans le rapport de consultation.

Merci de votre collaboration,

Stéfanie Wells Secrétaire-analyste